



# BROCHURE

---

# 3 PRATIQUES POUR UNE PRODUCTION DURABLE

## PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ





Le COLEAD met cette brochure à disposition des producteurs et exportateurs de fruits et légumes des pays ACP (Afrique – Caraïbes – Pacifique). Les consignes illustrées dans les pages qui suivent sont destinées aux producteurs confrontés à une dégradation et une érosion de leurs sols.

Cette brochure rassemble les messages et les consignes à suivre pour protéger les sols contre le phénomène d'érosion, afin de conserver leur potentiel de production.

Des brochures sur d'autres thèmes sont également disponibles sur les sites web COLEAD ([www.colead.link](http://www.colead.link)).

La présente publication a été développée par le programme Fit For Market +, mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne (UE). Il convient de noter que les informations présentées ne reflètent pas nécessairement le point de vue de ses bailleurs de fonds.

Cette publication fait partie intégrante d'une collection de ressources du COLEAD, qui se compose d'outils et de matériels pédagogiques et techniques, en ligne et hors ligne. L'ensemble de ces outils et méthodes est le résultat de plus de 20 années d'expérience et a été mis en place progressivement à travers des programmes d'assistance technique mis en œuvre par le COLEAD, notamment dans le cadre de la coopération au développement entre l'OEACP et l'UE.

L'utilisation de désignations particulières de pays ou de territoires n'implique aucun jugement de la part du COLEAD quant au statut légal de ces pays ou territoires, de leurs autorités et institutions ou de la délimitation de leurs frontières.

Le contenu de cette publication est fourni sous une forme « actuellement disponible ». Le COLEAD ne donne aucune garantie, directe ou implicite, concernant l'exactitude, l'exhaustivité, la fiabilité, la pertinence de l'information à une date ultérieure. Le COLEAD se réserve le droit de modifier le contenu de cette publication à tout moment, sans préavis. Le contenu peut contenir des erreurs, des omissions ou des inexactitudes, et le COLEAD ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité du contenu.

Le COLEAD ne peut garantir que le contenu de cette publication sera toujours à jour ou qu'il conviendra à des fins particulières. Toute utilisation du contenu se fait aux risques et périls des utilisateurs, qui sont seuls responsables de leur interprétation et de leur utilisation des informations fournies.

Le COLEAD décline toute responsabilité en cas de préjudice, de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le contenu de cette publication, y compris mais sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs, la perte de profits, la perte de données, la perte d'opportunité, la perte de réputation, ou toute autre perte économique ou commerciale.

Cette publication peut contenir des hyperliens. Les liens vers des sites / plates-formes autres que ceux de COLEAD sont fournis uniquement à titre d'information sur des sujets qui peuvent être utiles au personnel du COLEAD, à ses partenaires-bénéficiaires, à ses bailleurs de fonds et au grand public. Le COLEAD ne peut pas et ne garantit pas l'authenticité des informations sur Internet. Les liens vers des sites / plates-formes autres que ceux de COLEAD n'impliquent aucune approbation officielle ou responsabilité quant aux opinions, idées, données ou produits présentés sur ces sites, ni aucune garantie quant à la validité des informations fournies

Sauf indication contraire, tout le matériel contenu dans la présente publication est la propriété intellectuelle du COLEAD et est protégée par des droits d'auteur ou autres droits similaires. Ce contenu étant compilé exclusivement à des fins éducatives et/ou techniques, la publication peut contenir des éléments protégés par des droits d'auteur dont l'utilisation ultérieure n'est pas toujours spécifiquement autorisée par le titulaire de ces droits.

La mention de noms de sociétés ou de produits spécifiques (qu'ils soient ou non indiqués comme enregistrés) n'implique aucune intention de porter atteinte aux droits de propriété et ne doit pas être interprétée comme une approbation ou une recommandation de la part du COLEAD.

La présente publication est publiquement disponible et peut être librement utilisée à condition que la source soit mentionnée et/ou que la publication reste hébergée sur l'une des plateformes du COLEAD. Cependant, il est strictement interdit à toute tierce partie de représenter ou laisser entendre publiquement que le COLEAD participe à, ou a parrainé, approuvé ou endossé la manière ou le but de l'utilisation ou la reproduction des informations présentées dans la présente publication, sans accord écrit préalable du COLEAD. L'utilisation du contenu de la présente publication par une tierce partie n'implique pas une quelconque affiliation et/ou un quelconque partenariat avec le COLEAD.

De même, l'utilisation d'une marque commerciale, marque officielle, emblème officiel ou logo du COLEAD, ni aucun de ses autres moyens de promotion ou de publicité, est strictement interdite sans le consentement écrit préalable du COLEAD. Pour en savoir plus, veuillez contacter le COLEAD à l'adresse [network@colead.link](mailto:network@colead.link)



## INTRODUCTION

La « biodiversité » désigne l'ensemble des formes du vivant, du règne animal ou végétal, présentes dans un milieu (cela inclut les bactéries et les champignons). C'est la diversité des espèces qui rend les systèmes de production agricole plus stables, plus robustes et plus durables. La biodiversité est donc un gage de stabilité de la production et de résistance aux maladies, ravageurs et aux perturbations du milieu (changement climatique, érosion ou salinisation du sol).

L'agriculture contribue à la biodiversité quand elle augmente, par un défrichement maîtrisé, les habitats favorables aux espèces vivant dans les espaces ouverts. Elle est à l'origine de la variété des plantes cultivées et de l'abondance des animaux d'élevage, qui forment la base de l'agriculture. Mais l'agriculture, par un recours intensif aux engrais et aux pesticides qui provoquent la disparition de nombreuses espèces, par la destruction des habitats naturels (zones humides, friches) ou la colonisation de milieux fragiles et peu propices à la culture (sols sensibles à l'érosion), par l'introduction d'espèces étrangères, par la surexploitation des milieux, contribue alors à la réduction rapide et parfois irréversible de la biodiversité.

Il est important de maintenir la biodiversité en agriculture pour tous les services qu'elle rend, souvent sans que le producteur en soit bien conscient : augmentation de la productivité et de la rentabilité grâce aux pollinisateurs, aux insectes qui contrôlent les ravageurs, aux ressources génétiques des plantes sauvages ; fourniture de bois, de plantes médicinales, de fruits et autres compléments alimentaires riches en minéraux et vitamines ; apport de matière organique au sol ; protection contre le ruissellement et l'érosion des sols ; épuration des eaux ;....Tous ces aspects contribuent à améliorer la sécurité alimentaire.

Pour maintenir une biodiversité suffisante, le respect du milieu et l'adoption de Bonnes Pratiques sont une des priorités du producteur et une exigence de plus en plus marquée du consommateur. Les activités de production doivent être adaptées et nécessitent donc de :

1. **Faire un choix adéquat des pratiques culturales pour réduire les impacts négatifs sur la flore, la faune et les ressources naturelles**
2. **Réduire l'utilisation des produits agrochimiques, éviter les pratiques et les traitements qui appauvrissent la vie du sol**
3. **Préserver les milieux non cultivés, refuges de nombreuses espèces, qui contribuent indirectement au maintien de la production**

## LISTE DES MESSAGES ET CONSIGNES POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

### CHOISIR DES PRATIQUES CULTURALES QUI RÉDUISENT L'IMPACT SUR LE MILIEU

1. Conserver, cultiver des variétés et élever des races locales souvent plus adaptées, plus robustes et plus résistantes aux aléas.
2. Maintenir une diversité des espèces dans le milieu cultivé en gardant des parcelles entourées de haies et en adoptant la rotation des cultures, les cultures intercalaires et les cultures associées.
3. Éviter la destruction des habitats naturels par le défrichage et l'utilisation du feu pour le contrôle des mauvaises herbes, qui entraînent la disparition de la faune et la flore bénéfiques.

### RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS AGROCHIMIQUES, ÉVITER LES PRATIQUES ET LES TRAITEMENTS QUI APPAUVRISSENT LA VIE DU SOL

1. Préférer pour fertiliser le sol, l'usage de fumiers, composts, lisiers et autres produits de recyclages de déchets organiques.
2. Éviter autant que possible l'usage des pesticides de synthèse et préférer des solutions alternatives plus écologiques, plus respectueuses des insectes auxiliaires utiles.
3. Proscrire le labour en profondeur et les traitements physiques du sol qui nuisent à sa structure et à son équilibre biologique, particulièrement sur des sols pauvres et fragiles.

### PRÉSERVER LES MILIEUX NON CULTIVÉS

1. Préserver entre les parcelles les mares, les fossés et les zones proches de l'état naturel qui sont favorables au développement de prédateurs qui contrôlent les ravageurs des cultures.
2. Conserver et entretenir les haies et autres brise-vents servant de zones refuges à toute une série d'animaux, oiseaux et insectes.
3. Planter des jachères florales favorisant la présence d'insectes pollinisateurs et la reproduction des autres espèces d'insectes ou d'acariens prédateurs.

## CHOISIR DES PRATIQUES CULTURALES QUI RÉDUISENT L'IMPACT NÉGATIF SUR LE MILIEU



### VARIER LES CULTURES ET CONSERVER LES VARIÉTÉS ET RACES LOCALES

- Éviter de cultiver dans un même terroir une seule espèce ou d'élever une seule race.
- Utiliser des variétés et des races locales plus adaptées au milieu.
- Sélectionner les variétés et les races les plus résistantes aux agresseurs et aux aléas climatiques et sanitaires.

Cela permet de garantir la production, même en cas de changement imprévisible des conditions environnementales ou d'épidémie.



### MAINTENIR UNE DIVERSITÉ DES ESPÈCES DANS LE MILIEU CULTIVÉ

- Maintenir la division du terroir en parcelles par des haies ou des fossés.
- Appliquer la rotation des cultures favorable à la qualité du sol.
- Prévoir des cultures intercalaires et de couverture pour ne pas laisser le sol à nu.
- Favoriser les cultures associées.

Diversifier sa production permet de diminuer les risques et d'assurer un revenu, même lorsqu'une récolte a été moins bonne.



### RÉDUIRE AU MAXIMUM L'USAGE DU FEU DANS LES PRATIQUES AGRICOLES

- Ne pas pratiquer l'agriculture sur brûlis.
- Éviter les feux tardifs ou non contrôlés.

Le feu détruit les herbes indésirables, mais aussi les espèces utiles. Il réduit la quantité de matière organique précieuse et réduit notamment la flore et la faune nécessaires à la vie du sol.

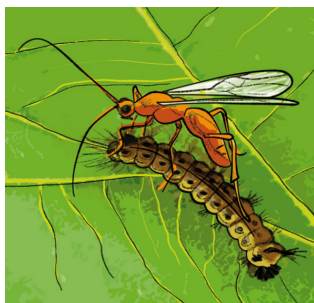
## RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS AGROCHIMIQUES ET LES TRAITEMENTS DU SOL



### VALORISER LA FUMURE ORGANIQUE DE PRÉFÉRENCE AUX ENGRAIS CHIMIQUES

- Composter les déchets organiques, enfouir les résidus de cultures et les mauvaises herbes dans le sol.
- Employer la technique du paillage.
- Réduire les apports en engrais en effectuant des analyses de feuilles et de sol pour adapter les apports.

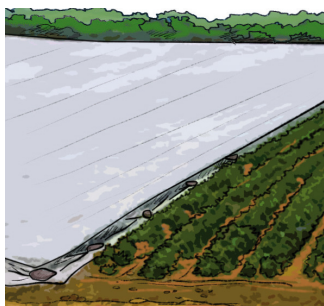
Cela permet de réduire le coût de la fertilisation, dont les excès favorisent les maladies et la prolifération d'espèces nuisibles. Cela contribue à l'équilibre biologique des sols.



### RÉDUIRE L'USAGE DES PESTICIDES

- Appliquer les principes de la lutte intégrée et de la lutte biologique.
- Éviter de pulvériser les haies et les zones non cultivées.
- Préférer les méthodes et les produits alternatifs, à faible impact pour le milieu.
- En dernier recours, utiliser des produits phytosanitaires, mais choisir ceux qui sont sélectifs et respectent les insectes bénéfiques.

Les produits phytosanitaires peuvent détruire les espèces bénéfiques soit en les intoxiquant, soit en tuant leur source de nourriture.



### ÉVITER AUTANT QUE POSSIBLE DE PERTURBER LE SOL ET SA FAUNE

- Ne pas labourer en profondeur.
- Réduire les traitements du sol (fumigation, vapeur ou solarisation) qui créent un « vide biologique ».

Cela permet de conserver au sol sa structure, garantie de résistance à l'érosion, de bonne économie en eau et d'équilibre en éléments nutritifs.



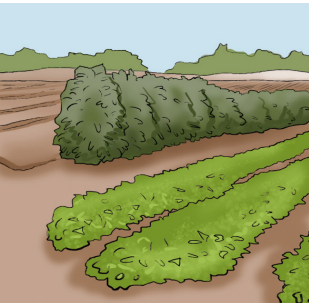
## PRÉSERVER LES MILIEUX NON CULTIVÉS



### PRÉSERVER OU RESTAURER LES MILIEUX PROCHES DE L'ÉTAT NATUREL

- Conserver les milieux non cultivés, favoriser la connexion entre ces zones.
- Laisser en place les haies naturelles, installer des haies et bandes enherbées en bordure des parcelles.
- Éviter l'abattage et l'élagage trop sévère des arbres.

Cela permet de lutter contre l'érosion, de réduire le transfert des pesticides vers les cours d'eau, et cela favorise la multiplication des insectes utiles.



### CONSERVER ET ENTREtenir LES HAIES ET AUTRES BRISE-VENTS

- Entretien les haies et brise-vents (2 à 3 fois sur 5 ans).
- Laisser troncs et branches coupés au sol pour servir de refuge aux animaux.
- Ne pas nettoyer systématiquement le pied des haies des plantes considérées comme indésirables).

Les mauvaises herbes au pied des arbres et des haies abritent une faune diversifiée à préserver.



### IMPLANTER DES JACHÈRES FLORALES

- Semer un mélange de 20 à 40 espèces de la flore locale à faible densité.
- Ne pas fertiliser la parcelle en jachère.
- Faucher après la période de nidification des oiseaux.
- Faucher la parcelle en jachère depuis le centre vers la périphérie pour laisser la possibilité à la faune de s'enfuir.

Les fleurs sauvages fournissent abri et nourriture aux insectes utiles.



# PLATEFORME E-LEARNING DU COLEAD

RECEVEZ VOTRE ACCÈS À NOTRE PLATEFORME  
DE FORMATION À DISTANCE

TESTEZ ET AMÉLIOREZ VOS  
CONNAISSANCES À VOTRE RYTHME !



<https://training.colead.link>



# COLEAD

**PRODUCTION ET  
COMMERCE DURABLE**

**RESPECT DE LA PERSONNE  
ET DÉVELOPPEMENT  
PROFESSIONNEL**

**SANTÉ DES PLANTES**

**GESTION DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS**

**GESTION ET DÉVELOPPEMENT  
DE L'ENTREPRISE**

**PRODUCTION AGRICOLE  
ET TRANSFORMATION**

**MÉTHODOLOGIE  
DE FORMATION**